Le déplacement des personnes non-voyantes

Rédigé par Olivier Paillet Instructeur de locomotion à l'Institut des Jeunes Aveugles

La discipline qui traite la question du déplacement se nomme la **locomotion**. Il s'agit d'une éducation ou d'une rééducation qui s'adresse à toutes les personnes atteintes de déficience visuelle éprouvant une gêne dans les déplacements. C'est un ensemble de techniques et de stratégies permettant aux personnes de se déplacer avec aisance et en toute sécurité, de la façon la plus autonome possible. C'est une prise en charge individualisée qui tient compte des besoins de chacun, de ses envies, de son rapport à l'autonomie, de son âge, de sa déficience.

La technique de guide

La technique de guide est une technique universelle dont le but est de permettre à une personne déficiente visuelle de se déplacer, à l'intérieur ou à l'extérieur, en toute sécurité, avec la plus grande aisance, tout en restant active pendant le déplacement.

La technique se compose d'une position de base et de plusieurs codes corporels, qui vont éviter d'excessives et répétitives explications et permettre un déplacement plus fluide.

La position de base

Le guide est placé un pas en avant de la personne, sur le côté. Il garde son bras le long du corps.

La personne déficiente visuelle choisit elle-même de quel côté elle veut être guidée. Elle tient le bras du guide juste au dessus du coude, le pouce vers l'extérieur et les autres doigts vers l'intérieur. Le bras de la personne déficiente visuelle est à angle droit au niveau du coude ; le coude doit rester collé le long du corps.

Les codes corporels

Le code du ralentissement :

Pour signaler toute dénivellation, obstacle, changement de revêtement, de direction (etc), le guide ralentit, afin de mettre la personne déficiente visuelle en éveil, augmentant sa vigilance.

Le code du passage étroit :

Le déplacement en position de base entraîne un certain encombrement. En effet, le guide et la personne déficiente visuelle prennent la place de deux personnes côte à côte. Lorsque le passage se rétrécit, ils ne peuvent donc pas passer dans cette position et doivent la modifier.

Lors d'un passage étroit, le guide déplace son bras dans son dos, en direction de la hanche opposée. La personne déficiente visuelle va venir se placer derrière le guide et tend son bras afin qu'il y ait une distance suffisante entre les deux.

Une fois le passage franchi, le guide remet son bras en position de départ et la personne reprend sa place sur le côté, en retrait d'un pas.

Dans le cas d'un franchissement de porte, le guide peut verbaliser s'il pousse ou tire la porte sur la droite ou la gauche.

C'est le guide qui ouvre la porte et la personne déficiente visuelle qui la referme, cette dernière doit changer de main si la porte n'est pas positionnée du bon côté.

Le code des escaliers

Ce code consiste en un arrêt du guide au début et à la fin d'un escalier. À l'approche d'un escalier, le guide ralentit puis s'arrête au pied de l'escalier. Le guide et la personne déficiente visuelle vont monter ou descendre ensemble, avec une marche de décalage, puis le guide s'arrête quand la personne déficiente visuelle n'a plus de marche à monter ou à descendre.

Pour une question de confort, le guide peut proposer la rampe et préciser le type d'escalier.

Ainsi, la technique de guide, par le biais de la position de base et les trois codes corporels, permet un déplacement en sécurité, avec aisance et de manière active. Dans le cas de situations inhabituelles, le guide peut accompagner le code corporel par une explication verbale afin de rassurer la personne déficiente visuelle, de lui expliquer ce qui se passe ou d'apporter des précisions.